

**Relevé de conclusions du conseil de quartier
du 22 février 2012**

Co-Présidents : Julie BIRET ; Maurice VINCK

Elus municipaux : Jacques TAPIN, Anne LABBE, Virginie LEONARD, Amaury BREUILLE

Membres : Daniel LAFOIS, Pierre FALLOT, Christine LESTABLE, Jezabel POUVREAU, Jacques LARGEAU, Franck GIRAUD, Jean-Pierre GERVAIS, Claude ROI, Hervé HERAUD, Christian BROTHIER, Paul SAMOYAU, Janine GACHIGNARD, Olivier AUBINEAU, Sylvie MOREAU, Addeghani AMMARI, Patrick Pascal MARTIN

Direction Vies Participatives : Gérard LABORDERIE

Public : 14 personnes.

Ordre du jour :

- **Présentation du projet de voie bus en site propre avenue de Nantes**
- **Présentation des PEXIFOLIES**
- **Rappel des membres des commissions**
- **Rapports des commissions**
- **Point sur les dossiers en cours :**
 - Rue de la Routière,
 - cour de la maison des associations,
 - abords du CSC, ...
- **Questions et informations diverses :**
 - Wiki-Niort
 - Crédits de quartier 2012
 - Téciwerdi
 - Dates des prochaines réunions

I – Présentation du projet de voie bus en site propre, avenue de Nantes par Amaury Breuille (Adjoint au Maire), Francis BONNIN et Fabrice DARTAYET (Service voirie).

Le projet consiste en l'aménagement d'une voie réservée aux bus, avenue de Nantes, sur le tronçon compris entre le rond-point Saint Hubert et le carrefour avec la rue de Telouze. Il est destiné à favoriser l'usage du bus.

Il s'agira d'une voie centrale descendante, prioritaire aux carrefours à feux. Cela signifie que lorsque les bus arriveront aux carrefours à feux, ces derniers passeront au vert afin d'optimiser le temps de parcours du bus.

Le gain de temps est estimé à 10 minutes entre ce parcours en bus et le même avec un autre véhicule, sur la voie adjacente.

La réalisation des travaux est prévue en 2 phases :

- 1^{ère} phase : tronçon compris entre le rond-point Saint Hubert et la rue du Côteau Saint Hubert en 2012.
- 2^{ème} phase : tronçon compris entre la rue du Côteau Saint Hubert et la rue de Telouze, courant 2013.

L'objectif est que les travaux de réalisation du 1^{er} tronçon soient achevés pour la rentrée de septembre 2012.

Dans le sens montant, le bus circulera sur la voie normale, parmi les autres véhicules.

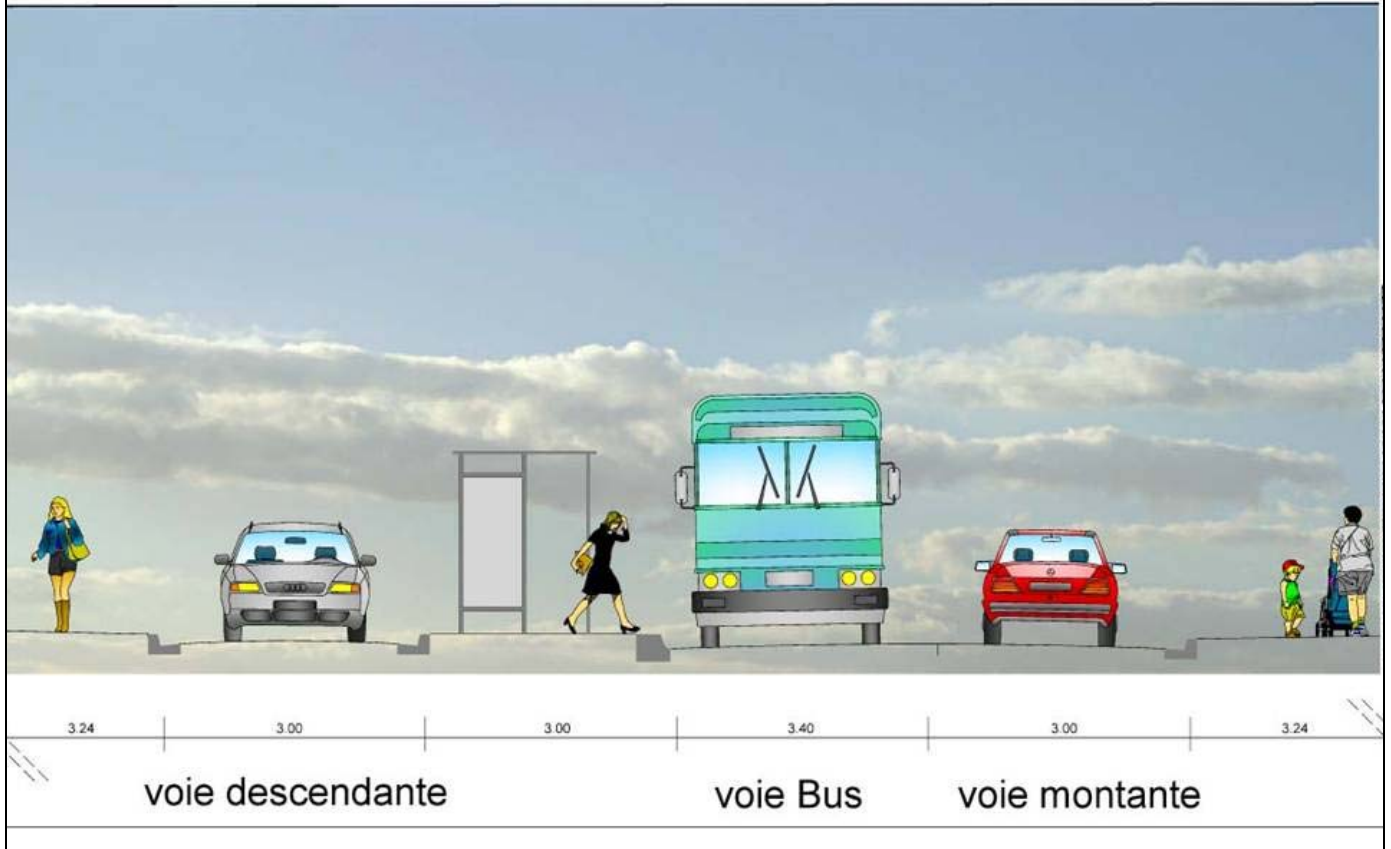
Principe d'aménagement :

- Favoriser le développement du réseau de transport urbain, par la mise en place d'une voie de circulation à usage unique des bus.
- La voie centrale est la solution privilégiée.
- 4 quais devront être créés : élargissement de la voie et préservation maximale les arbres.
- **Suppression des bandes cyclables** : la réduction des emprises de chaussée et la création des quais/chicanes, seront de nature à apaiser le trafic, et à favoriser la circulation des vélos.
- **Stationnement** : suppression entre le carrefour St Hubert et la rue Léon Bourgeois.
- **Modification des carrefours à feux** : mise aux normes et création d'une phase spécifique bus.

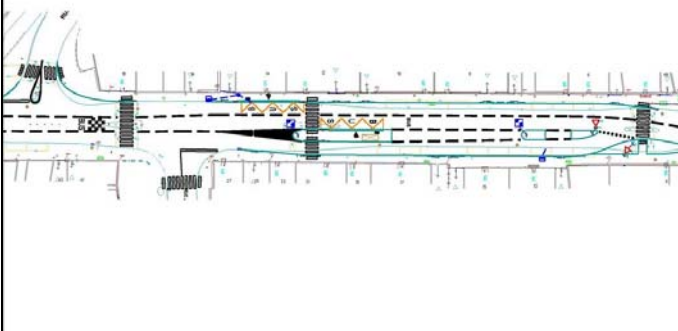
Plan de situation



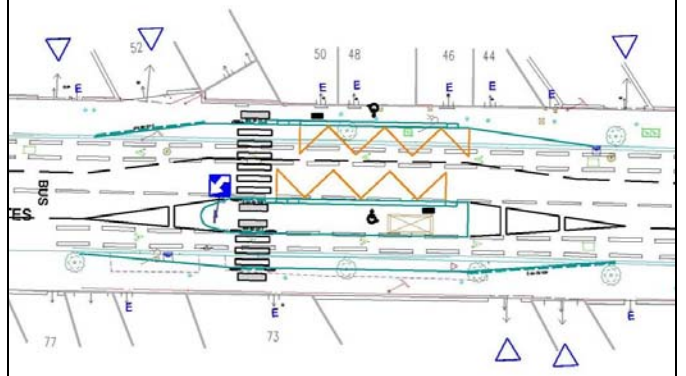
Esquisse d'aménagement



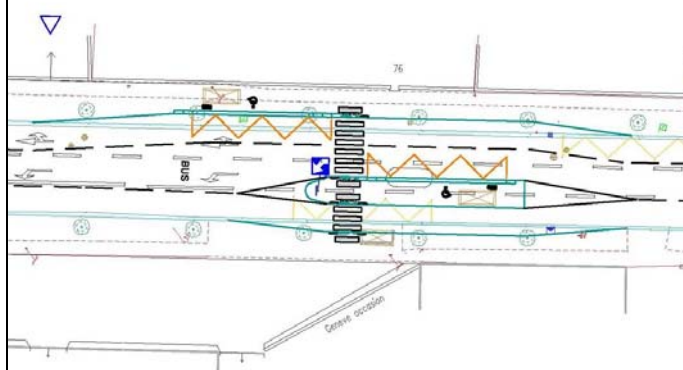
Plan d'aménagement du premier quai, entre le carrefour St Hubert et le rue Léon Bourgeois.



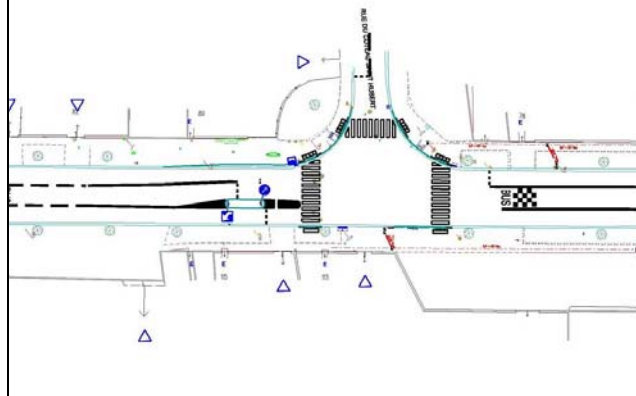
Plan d'aménagement du second quai, entre les rues de la Verrerie et Joachim du Bellay.



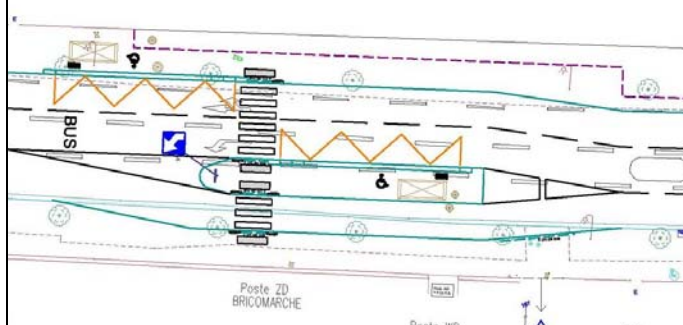
Plan d'aménagement du troisième quai, au niveau de « Genève occasion ».



Plan d'aménagement du carrefour avenue de Nantes / Coteau St Hubert.



Plan d'aménagement du quatrième quai, au niveau de la rue de Telouze, réalisation dans un second temps.



Plan d'aménagement du carrefour avenue de Nantes / Telouze. (dans un second temps).



Lors du débat suivant cette présentation, de nombreuses questions ont été posées :

Q : Un parking relais sera-t-il créé avenue de Nantes afin d'inciter à l'usage du bus ?

R : Le sujet est en discussion entre la ville et la CAN

Q : Quel est le taux de fréquentation des bus empruntant cette voie ?

R : A. Breuille répond qu'il pourra se renseigner mais que d'une manière générale, la mise en place de la nouvelle délégation de service public a fait passer le taux moyen de fréquentation des bus à plus de 20 % alors qu'il était au préalable de 5 à 10 %.

Q : Un conseiller craint que le bus vienne compliquer encore davantage la circulation des autres véhicules et augmente les bouchons.

Q : Un autre pense que cet aménagement ne résoudra pas le problème majeur de la circulation dans le quartier, qui se situe entre les deux ronds-points.

R : A. Breuille répond que si le taux de fréquentation des bus augmente, le dispositif sera gagnant grâce à une diminution du nombre de voitures.

Q : La création de cette voie va entraîner la suppression d'arbres et de places de stationnement. Des compensations sont-elles prévues ?

R : A. Breuille répond qu'une réunion aura lieu prochainement avec les riverains afin de rechercher des solutions avec eux.

Q : Est-ce que d'autres véhicules qui emprunteraient la voie bus, déclencherait aussi le feu vert ?

R : Oui à moins d'équiper tous les bus d'un système spécifique, ce qui n'est pas prévu. Toutefois, il est précisé que ces véhicules (sauf secours) seraient en infraction et verbalisables.

Q : Quel est le coût de ce projet ?

R : 434 000 €, hors subventions CAN et Conseil Général.

Q : Un conseiller se demande si « le jeu en vaut la chandelle » compte tenu à la fois du gain de temps minime espéré et du fait que le bus se retrouvera coincé dans le flux de circulation en arrivant au rond-point Saint Hubert.

R : Un usager du bus répond que selon lui, le gain de temps sera plutôt de 15 à 20 minutes.

Q : Les voitures ne seront-elles pas incitées encore davantage à rejoindre la route de Coulonges pour être prioritaires en arrivant au rond-point Saint Hubert ?

R : Un riverain indique que c'est déjà le cas aujourd'hui et que le dispositif proposé va certainement aggraver cette situation.

Q : N'est-il pas dommage de supprimer les bandes cyclables et les arbres ?

R : Oui, c'est dommage mais il faut noter que les bandes cyclables existantes ne sont pas sécurisées et que seulement 20 arbres seront abattus sur les 144 présents sur ce tronçon.

II – Présentation des Pexifolies :

Les Pexifolies auront lieu dimanche 24 juin au château de Chantemerle.

Il s'agit d'une grande fête de quartier sur le thème des années 20, pilotée conjointement par le CAP (Comité d'Animation Pexinois) et par le CSC (Centre socio culturel).

De par son côté fédérateur de lien social entre les associations du quartier qui seront presque toutes impliquées et les habitants ainsi que le côté qualitatif des animations proposées, le conseil de quartier est sollicité pour un soutien financier d'un montant de 12 000 € correspondant à la prise en charge des prestations ci-dessous :

Programmation culturelle :

- bal des pas perdus :	3100 €
- Costumes :	900 €
- Orchestre jazz :	600 €
- Accordéoniste :	300 €
- Jongleur :	200 €
	5100 €

Eléments techniques :

- Sono, scène :	3300 €
- Parquet :	1500 €
- Gardiennage :	600 €
	5400 €

TOTAL GENERAL : 12 000 €

Communication :

- Conception :	1000 €
- Impression : (interne Ville de Niort)	
- Vin d'honneur ;	500 €
	1500 €

Le conseil de quartier vote cette participation d'un montant de 12 000 € à l'unanimité.

Jacques TAPIN félicite les acteurs du projet et les services de la ville et souhaite une belle réussite à cette manifestation.

Janine Gachignard remercie le Conseil de quartier pour sa participation.

III – Rappel des membres du bureau et des commissions :

Le bureau

- Maurice VINCK, co-Président habitant
- Julie BIRET, co-Présidente élue
- Franck GIRAUD
- Sylvie MOREAU
- Yannick PRUNIER
- Olivier GINESTE
- Christian BRETON
- Abdelghani AMMARI
- Janine GACHIGNARD en tant que membre du CAP

Quatre commissions ont été constituées.

Commission Environnement, biodiversité, Agenda21, Téciverdi

- Franck GIRAUD, rapporteur
- Philippe JOURDIN
- Christine LESTABLE
- Patrick Pascal MARTIN
- Sylvie MOREAU

Commission « Liens intergénérationnels »

- Jean-Pierre GERVAIS
- Paul SAMOYAU
- Abdelghani AMMARI

- Christian MORIN
- Yannick PRUNIER
- Maurice VINCK

Membres commission « Mobilité dans le quartier »

- Jacques LARGEAU
- Claude ROI
- Jean-Claude BRETON
- Olivier GINESTE : rapporteur
- Yannick PRUNIER
- Sylvie MOREAU
- Jean-Louis GAY

Membres commission « Urbanisation, patrimoine bâti et non bâti »

- Franck GIRAUD
- Hervé HERAUD
- Pierre FALLOT
- Paul SAMOYAU
- Christine LESTABLE : rapporteur
- Sylvie MOREAU
- Christian BROTHIER
- Jézabel POUVREAU
- Daniel LAFOIS
- Jean-Marie BERGER

**Monsieur AUBINEAU Olivier présent dans le public, demande à intégrer le conseil de quartier.
Demande prise en compte.**

IV – Rapport des commissions

Les comptes-rendus des commissions n'ayant pas été diffusés à l'ensemble des conseillers avant le conseil, ils sont rapportés en intégralité dans le présent relevé de conclusions.

Commission Liens intergénérationnels

**Commission liens intergénérationnels
Compte-rendu de la réunion du 4/01/2012**

Présents : Mrs Gervais, Samoyau, Ammari, Vinck

La commission a dégagé deux principaux axes de travail :

- Les jeunes.

La commission fait de cette question sa 1^{ère} priorité. Elle souhaite donc organiser une rencontre avec Mme Desplat, animatrice jeunesse au CSC. Un 1^{er} contact doit avoir lieu le 6/01 en vue de fixer une date de réunion.

- Les séniors.

La commission se pose le problème des personnes en perte d'autonomie, le plus souvent des personnes âgées. Ici des questions se posent : comment faire exprimer les besoins sur le quartier ? Quels organismes ou personnes peuvent nous y aider ? Quel peut-être alors le rôle du conseil ?

A cet effet, la commission pense pouvoir se tourner vers Mme Labbé adjointe au maire, vers M Jarry directeur du CCAS, et vers M Charry Directeur du Grand-Feu.

- Trois autres questions ont été brièvement abordées:

Le maintien d'une permanence de la co-présidente élue accompagnée d'un membre du conseil.

Une prise de contact avec l'association « La Colline » située rue de la Verrerie.

La recherche d'anciens salariés de l'usine Savebag (fabrication de sacs) aujourd'hui fermée et ceci dans le cadre de la commission inter-quartier : Mémoire ouvrière et Patrimoine industriel.

Le rapporteur : M Vinck.

Anne LABBE présente, indique que les personnes inscrites au plan canicule ont fait l'objet d'un suivi attentif par le CCAS lors des épisodes neigeux. Elle incite toutes les personnes âgées et isolées à s'inscrire auprès du CCAS.

Il est signalé que les jeunes qui ont l'habitude de se retrouver à l'arrière du bâtiment du CSC, apprécient peu les travaux de suppression des redans envisagés.

Il est rappelé que ce dossier fait l'objet d'un suivi par le service Médiation sociale du CCAS qui est en contact avec ces jeunes.

Commission Urbanisation, Patrimoine bâti et non bâti

Compte-rendu de la réunion de la commission urbanisation du 05/01/12

Rapporteur : Christine Lestable

Présents : P.SAMOYEAU , H.HERAUD, P.FALLOT, J.POUVREAU, S.MOREAU, C.BROTHIER, J.BIRET , Y.PRUNIER (qui n'appartient pas à cette commission).

1 – Point sur les dossiers en cours :

- **Place de la maison des associations :**

Les travaux doivent débiter prochainement.

- **Place Henri Lambert :**

Concernant l'abri bus, la CAN serait d'accord pour un déplacement (des plans d'aménagement de cette place ont déjà été réalisés, la commission souhaiterait lors du prochain CQ une présentation faite par les services techniques concernés).

Concernant le projet d'agrandissement de la bibliothèque, la CAN serait partie prenante (M.Surget , conservateur, y serait également favorable).

La commission souhaite également un avis technique sur ce projet (des plans, intégrant les anciens locaux du CRAN, ont déjà été réalisés dans le passé, il serait intéressant de s'y référer).

- **Centre socio-culturel :**

Les travaux doivent débiter prochainement.

- **Projet de réhabilitation de l'espace sports, rue des Sports, dans le bourg (stade en stabilisé, vestiaire du foot, buvette, terrains de tennis, voirie) :**

Un dossier (très bien conçu et renseigné) a déjà été réalisé dans le passé par Franck MOUSSERIN, conseiller de quartier ; il serait bon de s'y référer.

Ce dossier apparaît comme une priorité dans la mesure où la buvette est hors-norme de sécurité, que les enfants doivent traverser la rue pour se rendre des vestiaires au stade et que la circulation aux abords de l'école aux heures d'entrée et de sortie est dangereuse.

2 – Questions diverses :

- Quand les vestiaires du stade de foot de Ste-Pezenne ont-ils prévus d'être rénovés ?
- Qu'en est-il de la destination des anciens ateliers niortais situés à l'arrière du stade de foot ?
- Qu'en est-il du projet de centre de tri de la déchetterie ?
- Nécessité de revoir l'aménagement réalisé devant l'église (problème, lors d'obsèques, de circulation du corbillard) → **demande de fiche bleue.**

Il est précisé que l'agrandissement de la bibliothèque est une demande forte des habitants.

Jacques TAPIN propose de constituer un groupe de travail en lien avec M. SURGET, Directeur des médiathèques de la CAN.

Dans l'attente des ex locaux du CRAN, la bibliothèque pourrait être agrandie en annexant l'ancienne mairie de quartier.

Julie BIRET demande que l'on avance rapidement sur ce dossier afin de justifier le rachat des anciens locaux du CRAN.

L'aménagement de la rue des Sports et de ses environs apparaît comme une priorité et la relance de ce dossier est demandée.

Jacques TAPIN répond qu'il s'agit de tout un micro quartier à réaménager non prévu au budget et propose dans un premier temps d'inventorier les problèmes de sécurité afin de voir quelle pourrait être l'intervention.
Un conseiller précise que la rénovation des vestiaires est bien un problème de sécurité.

Commission Mobilité

Il est proposé de demander à la police municipale d'intervenir auprès des conducteurs de mini bus qui se garent n'importe comment devant le lycée Thomas Jean Main.

Une demande sera faite dans ce sens.

IV - Point sur les dossiers en cours

☞ **Aménagement rue de la Routière**

- Début des travaux : mars 2012
- Durée : 4 à 6 semaines
- Un info quartier sera distribué aux riverains

☞ **Réfection de la cour de la maison des associations**

- Travaux de maçonnerie : les escaliers qui descendent au belvédère sont terminés
- Pose du garde corps + lisses en bois : février 2012
- Travaux de voirie : avril/ mai 2012

☞ **Place Henri Lambert**

- Etude : avril/ mai 2012, y compris déplacement terminus bus
- Le peuplier au milieu de la place sera abattu et remplacé

☞ **Abords du CSC**

- Une présentation sera faite au CQ du 27 juin.
- Remplacement des huisseries + suppression du préau + installation de l'espace de rencontres : 1er semestre 2012

☞ **Réfection des escaliers entre les rues Grimpette et Presbytère :**

- En attente de l'acquisition de la parcelle pour réaliser une aire de repos avec table et bancs
- 1ère partie des escaliers : 2ème semestre 2012

☞ **Liaison entre le bas de Coquelonne et le chemin des Pêcheurs :**

- Terrains en cours d'acquisition

V- Questions et Informations diverses

Présentation du WIKI-NIORT



L'esprit du wiki-niort.fr

- L'histoire officielle est souvent bien plus pauvre que ce que les habitants auraient à dire
- L'histoire officielle oublie souvent de s'intéresser au quotidien des gens
- L'idée est que les habitants et les utilisateurs de Niort réalisent ensemble un autoportrait vivant de la ville

Qu'est-ce qu'un wiki ?

- Un **site internet collaboratif** auquel chacun est invité à apporter sa contribution, partager ses connaissances, ses souvenirs, ses images... (exemple : wikipédia)
- Un **site non-commercial**, d'accès gratuit et dont le contenu ne peut pas être commercialisé

Les objectifs du wiki-niort

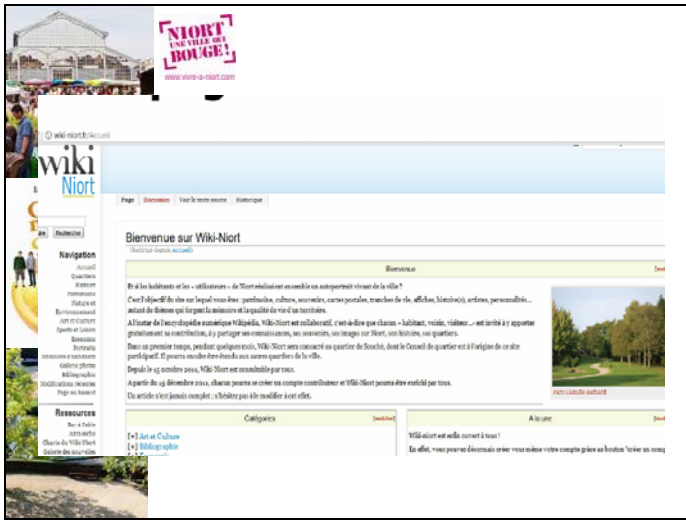
- Être un **instrument de mémoire** partagée entre les habitants
- Être un outil de **lien social** entre les contributeurs et les utilisateurs

L'état d'avancement du wiki-niort

- Créé à l'initiative du conseil de quartier de Souché, wiki-niort.fr est accessible à tous depuis le 15 décembre 2011
- Dans un premier temps, seuls des articles et images concernant Souché ont nourri le site
- Plusieurs quartiers s'engagent maintenant dans cette voie

Le contenu de wiki-niort

- Des articles, des images, des affiches, bientôt des vidéos
- Un classement par thème et par quartier
- Derrière chaque article, la possibilité de discuter avec ses contributeurs
- Des contributeurs qui affichent leur transparence



La sécurité dans wiki-niort

- Une charte qui précise les règles du jeu : pas d'insulte, pas de diffamation, etc...
- La nécessité d'être transparent pour contribuer
- La possibilité constante de savoir qui écrit quoi
- La possibilité de toujours revenir en arrière pour corriger

Wiki-niort pratique

- Un animateur-régulateur au CSC Souché : Arno MAXIME
- Des permanences wiki au CSC Souché tous les jeudis de 16h à 18h (hors vacances scolaires) pour se renseigner et se familiariser
- Une assistance sur le site lui-même (anti-sèche, aide...)
- Un réseau d'interlocuteurs dans les quartiers en train de se mettre en place

Rappel des crédits délégués 2012

INVESTISSEMENT :

Enveloppe globale de 900 000 €, affectée aux 9 conseils à raison de 100 000 € pour chacun.

FONCTIONNEMENT :

- Enveloppe globale de 225 000 €, définie sur la base d'une moyenne de 25 000 € par quartier
- Cette enveloppe devra permettre de financer diverses manifestations concernant l'ensemble des quartiers (Téciverdi, commission Mémoire et Patrimoine, 10 ans des conseils...) ainsi que les actions spécifiques envisagées par chaque quartier.
- Lors de sa séance de lundi 27 février, le Comité Consultatif Inter Quartiers (CCIQ) examinera l'ensemble des actions envisagées et proposera, si nécessaire, des arbitrages. Des précisions pourront être données à l'issue de cette réunion, à laquelle sont conviés tous les co-Présidents élus et habitants.

Téciverdi 2012

⇒ **TÉCIVERDI :**

- ▶ **Le festival :** les 29, 30 juin et 1er juillet 2012
- ▶ **TéciVerdi quartiers :** 3 week-ends :
 - **WE 1 :** 14 et 15 avril 2012 → Site = Du Guesclin
 - Centre ville
 - Clou Bouchet
 - Nord
 - **WE 2 :** 12 et 13 mai 2012 → Site = parc de la Tour Chabot
 - St-Liguairé
 - Ste-Pezenne
 - Tour Chabot-Gavacherie
 - **WE 3 :** 2 et 3 juin 2012 → Site = square G. Clopeau
 - Goïse-Champonnier-Champclairot
 - Souché
 - St Florent

⇒ **TÉCIVERDI :**

- ▶ **Déroulement :** 1 Kit commun (thème) pour les 3 week-ends
- ▶ **Financement :** (crédits de fonctionnement):
 - ◊ 5 000 €/ quartier
 - ◊ 15 000 €/ WE (pour les 3 quartiers)
 - ◊ 45 000 € pour les 3 WE (9 quartiers)

Les 15 000 € / WE :

- ◊ 7 500 € pour financer le kit commun (l'expo photo + l'atelier découverte + l'artiste
- ◊ 7 500 € pour financer les initiatives CQ/ CSC/ individuels qui se monteraient autour du Kit (ex : matériel, troupes, etc...)

Quatre fiches bleues sont établies :

- Mise en place d'obstacles anti-stationnement entre le 220 et le 226 route de Coulonges
- Bouches d'égout à sceller route de Coulonges et rue du Moulin d'Âne
- Poubelles supplémentaires au cimetière (déchets verts + autres)
- Lampadaire en panne 192, route de Coulonges (fonctionne par intermittence)

Prochaines rencontres :

- ☞ Réunion de bureau
 - Mercredi 6 juin 2012, à 18h30
- ☞ Réunion du conseil
 - Mercredi 27 juin 2012, à 20h00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est terminée à 23h00.

** Pour toute modification ou contestation de ce relevé de conclusions, merci de bien vouloir contacter Gérard LABORDERIE au 05.49.78.77.26*